VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **22 juin 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt deux juin deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL,**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Edith CANDELIER à Jean-Pierre BRENAS, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Pascal GUITTARD, Magali GALLAIS à Pierre MIQUEL, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Monsieur Alain LAFFONT
Madame Patricia GUILHOT demande une interruption de séance qui est accordée par M. le Maire à 18 h 20.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 30 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (questions n°2 et n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour les questions n°2 et n°3.
Madame Dominique ROGUE-SALLARD arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Nicolas BONNET)
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Christophe BERTUCAT)
Madame Marion CANALES arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Mme Nicaise JOSEPH)
M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3
Monsieur Alparslan COSKUN quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 et laisse pouvoir à Madame Patricia GUILHOT
Madame Valérie BERNARD quitte la séance pendant la présentation de la question n°16 et laisse pouvoir à Madame Cécile AUDET

Rapport N° 18

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION POUR LA GESTION DE L'ORCHESTRE D'AUVERGNE POUR LE PROJET DEMOS

Ne prennent pas part au vote de la délibération n° 18 : Françoise NOUHEN en tant que membre de l'Assemblée Générale d'AGORA Jean-Pierre BRENAS (au titre de la Région) en tant que membre de l'Assemblée Générale d'AGORA Isabelle LAVEST, Dominique ADENOT et Christiane JALICON, en tant que membres du Conseil d'Administration d'AGORA

Rapporteur : Madame Isabelle LAVEST

Fondé en 1981 par la Ville, la Région et l'État, l'Orchestre d'Auvergne a su acquérir au fil des années une renommée qui en fait l'un des meilleurs ensembles européens de sa catégorie. Il est installé depuis le 1er septembre 2013 dans les locaux de l'Opéra-Théâtre mis à disposition par la Ville et bénéficie d'un cadre de travail renouvelé et adapté à ses missions.

Dans le cadre de sa programmation d'une saison orchestrale et de musique de chambre à Clermont-Ferrand (à la Maison de la Culture et à l'Opéra-Théâtre), de cafés-musicaux dans les salons de l'Hôtel de Ville et d'actions éducatives auprès des jeunes scolaires, notamment au sein des parcours culturels de la Ville en direction des scolaires clermontois, l'association bénéficie d'une aide de la Ville d'un montant de 78 598 € au titre de la mise à disposition permanente des locaux de l'Opéra-Théâtre et de 60 358 € d'aides diverses, soit une aide globale en nature de 138 956 €, ainsi que d'une subvention de fonctionnement de 613 000 €.

Comme suite au lancement du projet DEMOS de la Philharmonie de Paris dont l'Orchestre d'Auvergne assure le portage de septembre 2017 à juin 2020 dans sa dimension artistique et pédagogique, un financement complémentaire est prévu au titre des crédits innovants conformément à la convention triennale validée par le Conseil Municipal du 29 septembre 2017.

Ce dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale, en direction de cent cinq enfants sans formation académique, issus des sept quartiers prioritaires de la Ville, est initié depuis la rentrée de septembre 2017. Trois rendez-vous hebdomadaires sur le temps extrascolaire et par famille d'instruments sont assurés par les musiciens de l'orchestre ainsi que des enseignants du Conservatoire Emmanuel Chabrier, encadrés par les équipes des maisons de quartiers et sept associations bénévoles. Une première restitution est programmée le 17 juin 2018 à la Coopérative de Mai, en présence de tous les partenaires et des familles.

Le budget annuel s'élève à 280 000 €, et repose en majorité sur un financement de la Philharmonie de Paris à hauteur de 160 000 €, qui permet notamment l'achat des instruments et la prise en charge du salaire du coordinateur dédié au projet qui est intégré à l'équipe de l'Orchestre d'Auvergne. Le projet bénéficie également d'un soutien au titre du contrat de Ville.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'attribuer à l'association un financement complémentaire relevant des crédits innovants, sous la forme d'une subvention de la Ville dédiée au projet DEMOS de 100 000 € pour la deuxième année du projet (septembre 2018 à juin 2019).

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 05 JUIL. 2018

Le Maire

Olivier BIANCHI